



MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE
ET DES MINES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union-Discipline-Travail

MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE
DES AFFAIRES ETRANGERES

MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DU BUDGET

COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES

Objet : Mission dans le cadre de l'intersession du Processus de Kimberley,
du 7 au 16 juin 2014 à Shanghai (CHINE).

Le Processus de Kimberley (PK) est le système international de certification des diamants mis en place conjointement par les Etats, l'industrie du diamant et la société civile dans le but d'empêcher l'accès au marché international des diamants provenant des zones de conflits armés et d'assurer la traçabilité de cette substance.

La Côte d'Ivoire qui a participé à toutes les étapes de mise en place de ce processus est, depuis 2003, partie prenante du Processus de Kimberley en tant que pays participant. La présidence du Processus de Kimberley est assurée cette année par la Chine et l'Angola assure la vice-présidence.

La plénière du Processus de Kimberley en novembre 2013 à Johannesburg, en Afrique du Sud a conclu que la Côte d'Ivoire a rempli les exigences minimales du PK jusqu'au point où cela est possible dans la situation d'embargo dans laquelle elle se trouvait.

Les conclusions du Communiqué final du Processus de Kimberley ont été transmises au Conseil de Sécurité qui à l'unanimité a adopté une résolution autorisant la levée totale de l'embargo sur la commercialisation des diamants de Côte d'Ivoire.

C'est fort de ces résultats, qu'une délégation de la Côte d'Ivoire se rendra à Shanghai en Chine du 7 au 16 juin 2014 en vue de participer à l'intersession du Processus de Kimberley.

L'intersession est l'espace offerts aux pays participants pour faire le point à mi-parcours des activités de l'année en cours et pour débattre des sujets qui seront soumis à décisions lors de la plénière en novembre.

Lors de cette intersession, il s'agira pour la Côte d'Ivoire d'échanger avec les pays de l'Union du fleuve Mano sur la mise en œuvre du plan d'action dans le cadre de l'approche régionale élaboré lors de l'atelier régional qui a eu lieu du 4 au 7 mars 2014 à Grand Bassam.

La Côte d'Ivoire sera représentée par Madame THES OLEMOU Fatimata, Secrétaire Permanent, Point focal du Processus de Kimberley en Côte d'Ivoire et Monsieur COULIBALY Seydou, Conseiller Technique du Ministre de l'Industrie et des Mines.

La prise en charge de Madame THES OLEMOU Fatimata et Monsieur COULIBALY Seydou sera couverte par le Budget de l'Etat.

Les frais estimés à cinq millions quatre cents mille (5 400 000) F CFA se présentent comme suit, selon l'annexe financière ci-jointe.

L'accord du Conseil des Ministres est sollicité pour autoriser :

1. La participation de la Côte d'Ivoire à la Mission du Processus de Kimberley ;
2. La prise en charge par le budget de l'Etat des frais y afférents.

Le Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères

Charles DIBY Koffi

Le Ministre auprès du Premier Ministre Chargé du Budget

Abdourahmane CISSE

Le Ministre de l'Industrie et des Mines

Jean Claude K. BROU

Le Ministre auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie et des Finances



Nialé KABA

NB : La mission sera couverte par la ligne N° 17 (9 670 000 F), inscrite au calendrier des missions et conférences hors Côte d'Ivoire du Ministère de l'Industrie et des Mines au titre de l'année 2014

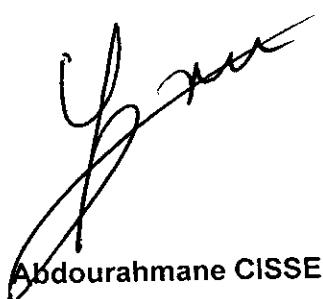
Annexe financière
(Participant, coût de séjour et imputation budgétaire)

Mission : Mission du Processus de Kimberley dans le cadre de la réunion intersessionnelle du 7 au 16 juin 2014.

ITINERAIRE : Abidjan-Shanghai- Abidjan

Nbre	Nom et Prénoms	Titre	Coût de séjour (F CFA)	
			Transport	Indemnité x Nbre de jours
1	Madame THES OLEMOU Fatimata	Secrétaire Permanent du Processus de Kimberley	1 300 000	140 000 x 10 = 1 400 000
2	Monsieur Coulibaly Seydou	Conseiller Technique	1 300 000	140 000 x 10 = 1 400 000
SOUS-TOTAL			2 600 000	2 800 000
TOTAL GENERAL =			5 400 000	

Le Ministre auprès du Premier Ministre
Chargé du Budget



Abdourahmane CISSE

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
chargé de l'Economie et des Finances

